

NATIONAL ORGANIZATION OF IMMIGRANT AND VISIBLE MINORITY WOMEN OF CANADA



Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du Canada

BRIEF/BREFFAGE

**STANDING COMMITTEE ON THE STATUS OF WOMEN
COMITE PERMANENT SUR LA CONDITION FEMININE**

Monica Buchanan Johnson MA
President

Anu Bose PhD
Executive Director

Introduction

L'organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du Canada (ONFIFAMVC) a été fondée il y a une vingtaine d'années avec l'appui du gouvernement et un soutien financier de base. La relation avec Condition féminine Canada (CFC) est bien établie. Malgré le retrait du financement de base, CFC a souvent joué un rôle crucial dans le soutien de la création d'organisations de femmes immigrantes et de femmes appartenant à une minorité visible qu'elles soient provinciales ou locales.

Ce n'est que tout récemment que CFC a **mentionné vouloir se concentrer sur** les femmes immigrantes. L'ONFIFAMVC accueille ce changement. Cependant, l'ONFIFAMVC s'inquiète

- **des coupures administratives entraînant une diminution de services pour plusieurs centres accueillant les immigrants**, par ex. : les centres de Calgary et de Halifax;
- **de la prohibition du financement pour « la défense des droits, la recherche et les analyses »**, et enfin;
- **du retrait du mot égalité de l'énoncé de mission.**

L'ONFIFAMVC croit que les coupures et les changements aux règles auront pour effet de réduire

- l'habileté de l'ONFIFAMVC à bénéficier de ce changement d'orientation, et, de façon plus importante;
- l'habileté de CFC à répondre efficacement à ce changement de cap.

Le problème des femmes immigrantes et appartenant à une minorité visible versus le rôle de CFC

Les femmes immigrantes n'ont pas de ministère en propre pour s'occuper de leurs préoccupations complexes. Par conséquent, plusieurs ministères partagent en la responsabilité : Citoyenneté et immigration Canada s'occupe des questions liées à l'arrivée et à l'établissement à l'intérieur des années; ensuite, les immigrants deviennent la responsabilité du ministère du multiculturalisme en regard à l'intégration. Enfin, Ressources humaines et développement des compétences Canada s'occupe de la reconnaissance des titres de compétences, sans compter le ministère des Finances, qui traite des politiques fiscales et aussi, CFC pour les questions liées à l'égalité des sexes.

Selon l'expérience de l'ONFIFAMVC, il existe un manque de compréhension général chez la plupart des fonctionnaires et du personnel ministériel en ce qui a trait à la complexité de la population hétérogène incluse sous l'appellation «femmes immigrantes». L'ONFIFAMVC s'attend à ce que CFC agisse en tant que

broker entre elle et ces ministères essentiels et CFC l'a fait à certaines occasions. Cependant, CFC même a besoin de développer sa propre capacité à aider les autres ministères à mieux comprendre les besoins des femmes immigrantes dans le Canada d'aujourd'hui. Par exemple, l'ONFIFAMVC croit qu'il est important que CFC fasse le lien entre l'agenda de productivité et la sous-utilisation des habiletés et des qualifications des femmes immigrantes ou encore, gaspillage de cerveaux. **Les coupures administratives risquent d'empêcher, voire même de détruire l'habileté à agir à titre de gestionnaires des intérêts des femmes immigrantes auprès d'autres grands ministères.**

Coupures administratives

L'ONFIFAMVC croit que les coupures administratives annoncées par le ministre priveront les femmes immigrantes contribuables d'un important service. La fermeture des bureaux partout au pays signifie que les femmes immigrantes de partout au Canada auront un accès limité à un ministère, qui offre de l'information, de menues sommes de financement de départ et des conseils pratiques sur leurs projets. Ces bureaux ont également agi en tant que postes d'écoute et ont souvent pu convaincre Ottawa d'effectuer certains développements sur le terrain. Le personnel d'Ottawa ne bénéficiera plus de rétroaction si utile émise par les provinces.

Avec la fermeture des bureaux au Canada, les femmes immigrantes, qui ont souvent des moyens limités devront défrayer les coûts pour contacter le bureau le plus près. Pouvons-nous compter sur l'habileté d'un budget administratif réduit de CFC pour fournir des numéros de téléphone sans frais? La ministre assurant que l'information sera disponible en ligne semble une mince consolation pour les femmes dont le français ou l'anglais n'est pas la langue maternelle. Plusieurs femmes immigrantes ayant une bonne connaissance des deux langues officielles ne sont pas familières avec la terminologie des formulaires et des lignes directrices de CFC. Un glossaire, même s'il est complet, ne remplace pas une personne au bout de la ligne! De plus, on prend pour acquis que chaque femme a un accès illimité à un ordinateur et à internet. Toute coupure aura un effet disproportionné sur la structure de l'ONFIFAMVC parce que les femmes immigrantes en général ont moins de ressources et des besoins urgents.

L'ONFIFAMVC s'inquiète également de ce que le personnel restant des bureaux sera surchargé, ce qui réduira l'habileté de CFC à répondre rapidement aux demandes et entraînera des délais dans les soumissions de projets. Les récentes coupures ne résoudront pas les problèmes opérationnels à CFC, elles ne feront que les exacerber. Même avant les coupures, l'ONFIFAMVC s'inquiétait du fait que CFC déterminait des priorités sans processus de consultation avec les femmes elles-mêmes. Nous croyons par ailleurs, que plusieurs décisions prises n'étaient pas toujours éclairées étant donné que CFC manquait de

perspective. Les groupes émergents n'ont pas toujours été entendus parce que CFC avait déjà une longue relation avec certains groupes. Le problème était un manque de financement pour tenir des consultations de façon régulière. Par conséquent, le financement n'a souvent pas été voué aux préoccupations les plus urgentes. Les coupures administratives ne serviront qu'à confiner CFC dans une zone de confort exempte de risques.

Défense des droits

Les femmes immigrantes sont des contribuables et des citoyennes qui ont des recommandations constructives en matière de politique et des plaintes légitimes. L'ONFIFAMVC a été créée par elles pour devenir la voix d'un groupe de femmes qui ne sont généralement pas entendues dans les forums politiques. L'ONFIFAMVC, qui depuis longtemps, parle des femmes immigrantes et en leur nom, est préoccupée et aussi déconcertée quant à la prohibition de financement pour la défense des droits. Est-ce que cela signifie que les femmes immigrantes ne pourront plus paraître devant le comité permanent du parlement parce que le personnel devra préparer des soumissions? Les femmes immigrantes se verront-elles refuser l'accès aux députés, à leur personnel et aux fonctionnaires de divers ministères parce que le personnel ne sera pas payé à même les fonds de CFC? Est-ce que l'ONFIFAMVC contreviendra aux lignes directrices ministérielles l'an prochain pour envoyer un briefing au comité permanent sur la Condition féminine? L'ONFIFAMVC sera-t-elle dans l'erreur si elle téléphone un aide ministériel ou un membre de l'opposition? Nous aimerions des clarifications de la ministre Oda sur ces questions.

Recherche

L'ONFIFAMVC s'inquiète également de la prohibition de financement pour la recherche. Les immigrants sont de plus en plus les objets d'études. Toutefois, on constate rarement une orientation d'après le sexe. Souvent, les données ne sont pas réparties par sexe. Un excellent exemple est celui des études compétentes et rigoureuses portant sur les pertes de revenus en raison du sous-emploi dans lesquelles les femmes sont amalgamées dans la catégorie « immigrants ».

L'ONFIFAMVC n'effectue pas de recherche académique, mais elle a développé des méthodes participatives rigoureuses pour la recherche-action en ce qui concerne l'appauvrissement des femmes immigrantes et plus récemment, les obstacles auxquels font face les femmes immigrantes dans la recherche d'un emploi à la mesure de leurs qualifications. (CFC a fourni une aide financière pour ce projet). Est-ce qu'un projet de ce type ne sera plus permis compte tenu des nouvelles lignes directrices? Les efforts de l'ONFIFAMVC pour faire des recommandations en matière de politique basées sur des preuves et tenant compte des différences entre les sexes seront sévèrement restreints par ce changement.

CFC et les groupes à but non lucratif

L'ONFIFAMVC est préoccupée par le fait que les changements dans les règlements en ce qui concerne les groupes à but lucratifs auront accès au financement de programmes de CFC. Même le plus petit groupe de femmes à but non lucratif a l'habitude de se battre avec les autres pour obtenir du financement. Nous le faisons dans un esprit de coopération et en sachant que nous luttons tous au même niveau. Toutefois, les règles changent radicalement lorsque les groupes ayant peu de moyens, et souvent des habiletés langagières limitées, sont forcés de se mesurer aux organisations qui non seulement peuvent se permettre les services de rédacteurs professionnels ayant mérité des prix, mais ont également accès à d'autres sources de financement. Par ailleurs, souvent, une proposition bien rédigée et bien construite n'est pas toujours garante des compétences de l'organisation ou de son aptitude à mettre en œuvre efficacement des programmes. L'ONFIFAMVC demande humblement à la ministre Oda de débattre à nouveau de cette question.

Conclusion

L'ONFIFAMVC s'inquiète du retrait du mot « égalité » de l'énoncé de mission de CFC. La mission de l'ONFIFAMVC est de travailler à « l'intégration et à l'inclusion » des femmes immigrantes à la société canadienne. L'inclusion n'implique-t-elle pas l'égalité? Plusieurs femmes immigrantes sont venues au Canada en espérant une égalité dont elles étaient souvent privées dans leur pays d'origine. Elles ont découvert de la discrimination basée sur leur ethnie, leur sexe et leur statut de d'immigrant et ou de nouveau Canadien. Elles ont constaté qu'elles étaient passablement désavantagées comparativement aux hommes et aux Canadiens nés au Canada en général. Et maintenant, elles découvrent qu'elles auront encore moins de ressources avec lesquelles remédier à ces obstacles.

L'ONFIFAMVC demande respectueusement à la ministre Oda de reconsidérer sa décision concernant les coupures administratives, mais encore plus, en ce qui concerne les changements au mandat.